

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 20 décembre 2012

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mme BORSATO et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 13 décembre 2012

Publié le 21 décembre 2012

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 62

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 14

SCRUTIN : POUR : 76

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. André GERVAIS	M. Michel ROTGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Alain MILLOT	Mme Louise BORSATO
M. Jean ESMONIN	M. Joël MEKHANTAR	M. François NOWOTNY
Mme Colette POPARD	M. Philippe DELVALEE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Rémi DETANG	Mme Anne DILLENSEGER	M. Michel FORQUET
M. Jean-Patrick MASSON	M. Georges MAGLICA	M. Claude PICARD
M. José ALMEIDA	Mme Christine DURNERIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Jean-François DODET	Mme Christine MARTIN	Mme Claude DARCIAUX
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Nathalie KOENDERS	M. Nicolas BOURNY
M. Patrick CHAUPUIS	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Michel JULIEN	M. Alain MARCHAND	M. Philippe GUYARD
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Hélène ROY	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Gérard DUPIRE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Françoise EHRE
Mme Catherine HERVIEU	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Jean-Claude DOUHAI	M. Jean-Yves PIAN	Mme Geneviève BILLAUT
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Stéphanie MODDE	M. Murat BAYAM
M. Yves BERTELOOT	M. Philippe CARBONNEL	M. Michel BACHELARD
M. Patrick MOREAU	M. Alain LINGER	M. Philippe BELLEVILLE
M. Dominique GRIMPRET	M. Louis LAURENT	M. Norbert CHEVIGNY
M. Didier MARTIN	M. Roland PONSAA	M. Gilles TRAHARD
M. Jean-Pierre SOUMIER		Mme Noëlle CABBILLARD.

Membres absents :

M. Christophe BERTHIER	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Gilles TRAHARD
M. Mohamed BEKHTAOUI	M. François DESEILLE pouvoir à M. Yves BERTELOOT
Mme Nelly METGE	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
Mme Elisabeth BIOT	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Gaston FOUCHERES	M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Murat BAYAM
M. Rémi DELATTE	M. Benoît BORDAT pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
	Mme Elizabeth REVEL pouvoir à M. Didier MARTIN
	M. Mohammed IZIMER pouvoir à Mme Hélène ROY
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Alain MARCHAND
	M. Franck MELOTTE pouvoir à M. Alain LINGER
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	M. Gilles MATHEY pouvoir à M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME**Convention de rénovation urbaine d'agglomération - Avenant n° 4 - Participation du Grand Dijon**

Le GRAND DIJON a impulsé dès 2003 un plan Marshall en faveur de 4 quartiers d'habitat social dans le but de réduire la fracture territoriale et sociale (les Grésilles à Dijon, le Mail à Chenove, le Centre ville à Quetigny et le Bief du Moulin à Longvic).

Ce processus s'est formalisé le 12 mai 2005 par la signature d'une première convention d'agglomération ayant permis de mobiliser 15 maîtres d'ouvrage et 9 co-financeurs pour un investissement total de 181 millions d'euros.

Suite aux conclusions de l'étude relative à la composition du bâti sur Talant et à l'inscription de la Fontaine d'ouche au titre de l'article 6 de la loi Borloo, une convention consolidée, a été signée en mars 2007, le nombre de quartiers bénéficiant de la rénovation urbaine est passé de 4 à 6 faisant passer le volume des investissements de 181 millions à 294 millions d'euros. Ce sont ainsi 42 000 habitants, soit 17% de la population de l'agglomération, qui verront leur cadre de vie s'améliorer.

En février 2011, les fondamentaux du Programme de rénovation ont été confortés avec l'arrivée programmée du tramway véritable équipement structurant desservant 3 des 6 quartiers (le Mail, les Grésilles et le Centre ville à Quetigny). Cet élan supplémentaire des partenaires locaux et nationaux s'est traduit par la signature de l'avenant n°3 à la convention d'agglomération qui fait passer l'investissement à 322 millions d'euros.

En septembre 2012, sur 248 opérations, 199 ont été livrées et 21 sont en cours de réalisation

Ces quartiers changent progressivement notamment grâce à l'implantation de commerces aux offres diversifiés, au renforcement de la vie culturelle, associative et sportive illustré par l'ouverture d'équipements à vocation intercommunale voire régionale.

Par ailleurs, en positionnant l'homme au cœur du projet urbain, les partenaires font le pari de combiner restructuration du cadre urbain et amélioration de la vie sociale des habitants.

Ainsi l'intégration des publics éloignés de l'emploi s'est amplifiée avec l'application des clauses d'insertion qui exigent des entreprises qui se voient attribuées des marchés publics de réserver 10 % des heures travaillées à l'insertion. Grâce à l'animation et la mobilisation des entreprises et des maîtres d'ouvrages 157 600 heures ont été réalisées fin 2011 alors que 117 800 heures étaient prévues initialement.

Depuis 2004, 346 personnes ont ainsi travaillé sur les opérations ANRU et 48 % d'entre elles sont issues des quartiers Politique de la Ville.

Le présent rapport est la poursuite du processus lancé en 2005. L'avenant n°4, validé par le Conseil d'administration de l'ANRU le 10 octobre 2012, apporte la touche finale à 3 des 6 Projets de Rénovation Urbaine – Le mail à Chenôve, Les Grésilles à Dijon, Le Bief du Moulin à Longvic.

Dans ce nouvel avenant, le Mail à Chenôve est le quartier le plus concerné avec le soutien à la création d'un Centre-ville. Ce futur « cœur de ville » de Chenôve intégrera l'arrivée du tramway au pied de la Mairie et sera organisé autour d'une offre de logements diversifiée, d'un complexe culturel et de rencontres à vocation intercommunale et d'espaces publics redimensionnés.

Sur les Grésilles, afin d'amplifier les premiers effets positifs et d'ancrer durablement le quartier dans le fonctionnement de la ville, trois nouvelles opérations sont programmées dans le secteur « Boutaric / Réaumur ».

La déconstruction de l'immeuble Réaumur libérera des terrains sur lequel des programmes en accession à la propriété seront exclusivement réalisés pour poursuivre la diversification de l'habitat sur le quartier.

La cité Boutaric sera elle recyclée avec l'éco réhabilitation de 104 logements, l'installation d'une pépinière d'entreprise et d'un pôle de coopération culturelle.

Enfin la reconstitution de l'offre locative démolie sera réalisée exclusivement hors site.

Sur le quartier du Bief du Moulin, dans le cadre de la nouvelle Charte de développement durable et de qualité environnementale, la Ville de Longvic et Dijon Habitat prévoient d'aménager une dizaine de jardins partagés ...

Ce projet de 4^{ème} avenant augmente sensiblement le montant des dépenses qui passe de 322 millions d'euros à 376 millions d'euros.

Le GRAND DIJON participe à l'effort général en faisant passer sa participation de 14,54 millions d'euros à 15,45 millions d'euros.

Vu l'avis du Bureau et de la Commission

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'approuver** l'avenant n°4 à la convention de rénovation urbaine du GRAND DIJON, ci-joint en annexe, qui se traduit par une augmentation de l'effort communautaire (15,45 millions d'euros) et une évolution pour plusieurs partenaires (ANRU, conseil régional, conseil général, bailleurs, communes...)
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte utile à l'exécution de cet avenant à la convention
- **de dire** que le montant des dépenses sera imputé sur les crédits ouverts aux budgets 2013, 2014, 2015 et 2016.

Annexe trop volumineuse pour la mise sur Intranet mais consultable au bureau R15